

Deuxièmement, ils réalisent un bénéfice en nous vendant le produit fini et le Canada perd là encore, car c'est nous qui devrions bénéficier de la vente du produit fini. Nos institutions financières aussi doivent être plus souples afin d'assurer davantage de capitaux spéculatifs de provenance canadienne. Lorsqu'on encourage l'entrée des capitaux étrangers, il faudrait veiller à ce que ce soit des capitaux d'emprunt, plutôt que des capitaux de participation, comme cela s'est fait jusqu'ici. Il nous faut aussi déployer un effort immense pour augmenter, et peut-être acquérir, le contrôle de certaines grandes sociétés étrangères en activité dans notre pays. En outre, il nous faut prendre des mesures dans le domaine des syndicats, pour veiller à ce qu'ils soient contrôlés et dirigés par des Canadiens. Les chefs syndicaux canadiens ont reconnu qu'ils auraient, à long terme, intérêt à obtenir une plus grande autonomie et un plus grand contrôle de leurs propres affaires.

Cela m'a un peu surpris de constater que le député de York-Sud et, autant que je sache, tous les députés de son parti, ont entièrement omis toute allusion à cet aspect du nationalisme économique canadien. Les syndicats canadiens acceptent de plus en plus difficilement, je crois, que des chefs éloignés et indifférents les traitent de vagues filiales. Il faut que la fierté nationale qui s'accroît au sein du mouvement ouvrier au Canada se manifeste à l'avantage des Canadiens et que des hommes sérieux et expérimentés dirigent ce mouvement de façon que les décisions, l'activité et l'action syndicales travaillent dans l'intérêt des nôtres. Voilà à mon sens un point tout aussi important, sinon encore plus, que d'insister pour que les grandes sociétés fassent preuve de civisme.

Bref, le parti conservateur progressiste reconnaît le besoin urgent pour notre économie d'une participation plus intense des Canadiens. Nous proposons des politiques qui assureront le développement du pays par les Canadiens et dans l'intérêt des Canadiens. A notre avis, pour réussir à accroître la participation et la mainmise des Canadiens dans le secteur économique, il faut que le gouvernement fédéral en prenne l'initiative conjointement avec les provinces, en les consultant et en collaborant autant que possible avec elles. Nous devons nous assurer que toute politique visant à contrôler ou à réglementer les investissements étrangers au pays soit conçue de façon à raffermir l'unité canadienne, d'où l'extrême importance d'y engager les provinces.

Le bill C-132 qui ne vise qu'à restreindre la mainmise étrangère n'assure certainement pas la survivance, et encore moins l'expansion des sociétés canadiennes qui doivent soutenir la concurrence que leur font les géants industriels d'autres pays et leurs filiales à l'intérieur de nos propres frontières. Nous devons accepter de prendre des mesures visant à permettre aux Canadiens de participer à l'expansion des entreprises canadiennes et à encourager ces entreprises à prospérer. Ainsi, nous pourrions satisfaire à notre propre désir de maîtriser l'économie et de créer en même temps les emplois dont a besoin le Canada. Néanmoins, il faut d'abord se préoccuper d'encourager les entreprises canadiennes plutôt que de supprimer tout simplement les entreprises étrangères. En se fondant sur la théorie qui enseigne que l'économie canadienne peut et va se développer rapidement, si le gros de cette croissance est l'œuvre d'entreprises de propriété canadienne, le Canada recouvrera en temps et lieu son emprise sur l'économie tout en nuisant le moins possible au niveau de vie de ses citoyens au cours de ce processus. Il me semble qu'il faudrait arrêter un ensemble de lignes

Examen de l'investissement étranger

directrices et mettre en œuvre un programme à long terme pour atteindre ces objectifs. Même si, sous certains aspects, le bill C-132 peut être utile à longue échéance, il nous faut actuellement quelque chose de plus hardi et de plus ferme.

• (1530)

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, il m'est agréable de faire connaître mon opinion sur le bill C-132 relatif à l'investissement étranger. Il est peut-être plus ironique que pathétique que nous répétions plusieurs fois dans notre hymne national l'expression «protégera nos foyers et nos droits». Un coup d'œil sur notre situation économique actuelle et nous nous rendons compte que le tableau est loin d'être rose. J'espère que ce n'est pas prophétique que le compositeur de l'*O Canada* ait dû quitter notre pays pour les États-Unis où il s'est fait naturaliser américain.

Je voudrais analyser les causes à l'origine de la situation actuelle où l'économie du Canada est dans une grande mesure contrôlée par des étrangers. J'examinerai la question des investissements étrangers dans notre pays, puis je ferai un examen du bill et de l'opinion de notre parti sur cette question.

Si nous étudions l'histoire du Canada, en particulier celle des débuts de notre pays, la première chose qui nous frappe c'est que le Canada ne s'explique pas sur le plan géographique. Les lignes des communications sur notre continent vont du nord au sud, et la division du continent par le 49^e parallèle dans le but de créer le Canada contraire cette logique. Au Canada, nous avons subi l'influence de cette pression nord-sud au point qu'une grande partie de nos échanges commerciaux, de notre culture et de notre économie sont liés à ceux de notre voisin du sud. L'histoire du développement de notre pays témoigne également d'origines pessimistes plutôt qu'optimistes. Le patriotisme y était beaucoup régional que national et notre pays a dû lutter, non seulement contre des divisions internes, mais aussi contre la menace de l'absorption par les États-Unis par le biais de la mémorable politique du destin manifeste.

Une autre caractéristique du Canada à ses débuts fut un complexe d'infériorité qu'engendra le fait de vivre à l'ombre de notre voisin géant du Sud. Ce complexe d'infériorité a trop souvent été une caractéristique non seulement des Canadiens en général, mais aussi des hommes d'affaires et investisseurs canadiens. Nous nous sommes trop souvent tenus à l'écart et avons laissé les Américains et d'autres étrangers investir au Canada au point qu'ils contrôlent maintenant une si grande partie de notre économie.

Lorsque nous examinons l'histoire du Canada, nous devons jeter un coup d'œil sur l'histoire des gouvernements libéraux et conservateurs et sur leur attitude à l'égard de la propriété étrangère. J'aimerais citer quelques exemples de cette attitude tant au niveau provincial qu'au niveau fédéral, afin que nous puissions situer ce problème. Je prendrai comme exemple le gouvernement libéral en Saskatchewan dirigé par le premier ministre Thatcher en 1971. Je ne pense pas qu'on puisse trouver au Canada un tenant plus convaincu de la libre entreprise. Tâchons de voir ce que le gouvernement de cette province—et les exemples sont abondants—à essayé de faire en 1971.